



CANNABIS SANS FRONTIÈRES
(ALTERNATIVE ÉCOLOGIQUE)
MOUVEMENT POUR LES LIBERTÉS

Mardi 8 décembre 2009

Communiqué N°29 : Retour sur les EGUS 5

Pendant deux jours, à Paris, se sont tenus les EGUS (26-27 novembre). Pour la cinquième année consécutive, la parole des Usagers de Substances (licites et illicites, ainsi que « substituées ») s'est libérée lors d'Etats Généraux.

En préambule et en écho au mot d'ordre lancé par Cannabis Sans Frontières « 2010 : année du cannabis », le Président de l'ANITEA (Association Nationale des Intervenants en Toxicomanie et en Addictologie) a estimé qu'il fallait enterrer la loi de 1970 pour son quarantième anniversaire.

Tout au long de la première journée consacrée aux applications thérapeutiques du cannabis (des cannabinoïdes du cannabis sativa L), de nombreux témoignages se sont succédés pour dénoncer le statu quo, voire une attitude rétrograde du ministère de la Santé. Le Dr Bertrand Lebeau qualifia ainsi les demandes d'ATU (Autorisations Temporaires d'Utilisation) comme des « parcours du combattant », et dénonça le distingo entre ATU « cohorte » et ATU « nominative » qui finalement sont délivrées au compte-goutte.

Dans la veine du Dr Lebeau, de nombreux participants atteints de pathologies lourdes comme la sclérose en plaque, les VIH-VHC, la maladie de crohn, se sont plaint de l'absence de réaction des pouvoirs publics qui ne prennent pas la mesure des dangers auxquels sont confrontés les malades, tout en ignorant ce qui se passe hors de France. Sait-on que des patients italiens ou finlandais importent du cannabis médicinal de la société hollandaise Bedrocan BV ? Un appel à la constitution de « clubs compassionnels », à l'instar de ce qui se passe aux Etats-Unis -berceau de la prohibition, s'est fortement fait entendre.

Saluons l'initiative des organisateurs de soutenir la création d'un groupe de travail composé de patients, de médecins, et d'experts dans le but d'interpeller les Autorités de Santé et les ministères concernés.

POSTE : c/o Lady Long Solo 38, rue Keller 75011 PARIS M° Voltaire(L9) Bastille (L1, L5)

CONTACT : <csf2009@free.fr> ; <http://cannabissansfrontieres.org>

Enfin furent évoquées la riche histoire du cannabis dans la pharmacopée et les dernières découvertes scientifiques, et c'était là un moment essentiel de cette journée, avec la présentation du livre [« Du cannabis en médecine »](#) ; une intervention permettant de mieux saisir les enjeux autour de la question du cannabis thérapeutique, plante aux vertus reconnues par des patients et totalement ignorées par les conventions internationales, qui classent ce stupéfiant dans la catégorie ne présentant aucun intérêt pharmacologique depuis 1961. En France comme ailleurs, la lutte contre la consommation de cannabis serait une politique de santé publique ! Présentant les avancées scientifiques depuis la découverte en 1993 de l'anandamide (et du rôle des endocannabinoïdes) par le Pr Méchoulam, le livre du Pr Grotenhermen est l'ouvrage de référence qui fait le point sur ces quinze années de (re)découvertes.

De manière iconoclaste, un intervenant hollandais explicitait les expérimentations qui produisent des effets notoires, notamment celle du « dealer friendly », où la fonction sociale du pourvoyeur de drogues est reconnue pour son rôle d'acteur de prévention, en première ligne auprès des usagers.

Pour faire plus d'écho aux initiatives internationales, à l'occasion par exemple des réunions des instances de l'ONU sur les drogues, lors de la Marche mondiale du cannabis (1-8 mai 2010), ou bien pour la journée internationale des usagers de drogues (1 novembre 2010), un réseau international des usagers de drogues, l'INPUD (International Network of People Using Drug), se met en place. Son leitmotiv : "ni moins dignes, ni moins légitimes".

Enfin, de la part de nombreux intervenants à la tribune, il était intéressant d'entendre que le constat de ces lois ineptes qui régissent les stupéfiants mène à une conclusion unanime : la question des drogues est une question politique, c'est avant tout dans le champ électoral que ces questions doivent porter. D'ailleurs, pour marquer l'événement, des membres de Cannabis Sans Frontières présents aux EGUS ont distribué aux participants un exemplaire de la lettre adressée à la Ministre de la Santé, Mme Roselyne Bachelot.

Parmi les autres moments forts de ces deux journées, nous retiendrons longtemps le courageux témoignage d'un usager de drogues suédois, les mots "crus" du fondateur de Techno+ pour la prévention en milieu festif, le tonique discours de Maître Francis Caballero (professeur de droit, auteur du "droit de la drogue" Ed. Dalloz), l'intense contribution de Laurent Appel, ... La majeure partie des échanges sont consultables dans les [archives du blog vidéo du Nouveau 20h](#), qui aura retransmis en direct sur internet les EGUS.

Au cours des prochains mois, Cannabis Sans Frontières développera plusieurs initiatives : autour du Secours vert et de la pétition pour la légalisation du cannabis thérapeutique, pendant les élections régionales avec des listes partout où elles seront constituées, avec la Commission d'enquête citoyenne sur la loi de 1970.

Il est temps d'en finir avec des lois répressives, inefficaces et nuisibles. 2010 année du cannabis.

Contact Presse : Farid / 06 14 81 56 79

POSTE : c/o Lady Long Solo 38, rue Keller 75011 PARIS M° Voltaire(L9) Bastille (L1, L5)

CONTACT : <csf2009@free.fr> ; <http://cannabissansfrontieres.org>